

Contribution pluriannuelle de la Suisse à UN-REDD 2026-2030

Le document complet est [disponible ici](#)

Initiative	Foresterie sociale Phase 2
Localisation	Région ASEAN, région Afrique, inter-régional
Budget approuvé	6,249,375 USD

Contexte

La foresterie sociale (FS)¹ est une stratégie clé pour la gestion durable des forêts en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Elle confère aux communautés locales des droits de gestion des forêts, afin de lutter contre la déforestation, la pauvreté et les changements climatiques. Malgré les progrès de la FS et son fort potentiel de mise à l'échelle, certains points fondamentaux restent à consolider. Il s'agit notamment de garantir que les titulaires de droits fonciers puissent bénéficier pleinement et équitablement de leurs droits, en particulier en disposant des moyens de tirer profit de leurs forêts et de recevoir une juste rétribution pour leur gestion, tout en veillant à ce que les décisions et les politiques soient élaborées dans le cadre de processus inclusifs et informés.

La Suisse, à travers le soutien initial apporté par la Direction du développement et de la coopération (DDC), a démontré avec succès le potentiel de la FS pour améliorer les moyens de subsistance et faire progresser les objectifs climatiques, et généré un renforcement régional des capacités de mise en œuvre de la REDD+ grâce à la gestion des connaissances (formations, plateformes d'apprentissage, échanges régionaux et communautés de pratique). La poursuite de cet engagement faciliterait le transfert de bonnes pratiques et de modèles économiques éprouvés de FS entre les régions ASEAN et Afrique, en favorisant la coopération Sud-Sud et l'innovation. Elle contribuerait à mobiliser des contributions supplémentaires d'autres bailleurs et des financements climatiques indispensables, et à engager le secteur privé dans des chaînes de valeurs d'approvisionnement durables, en répondant aux défis tant d'atténuation que d'adaptation.

L'ONU-REDD et les agences partenaires soutiennent de longue date la FS dans les pays forestiers d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, à travers des actions et des partenariats stratégiques clés. La FS est intégrée dans l'ensemble des réalisations et produits de la [Stratégie ONU-REDD 2026-2030](#), avec un accent particulier sur la réalisation 4 : renforcer les actions contre les facteurs de déforestation. Dans ce cadre, le produit 4.3 (solutions locales) et le produit 4.1 (solutions forestières) constituent les principaux points d'entrée, étroitement liés à d'autres composantes telles que le produit 4.4 (investissements initiaux et financements renforcés et alignés) et la réalisation 3 (rehausser l'ambition climatique).

En **Afrique**, l'ONU-REDD a appuyé des pays tels que la République Démocratique du Congo (RDC), le Ghana, l'Ouganda et la Zambie pour aligner la FS sur les efforts REDD+. Les domaines clés comprennent la sécurité foncière, le renforcement des capacités et les liens avec les paiements pour services écosystémiques. Au niveau régional, l'ONU-REDD collabore avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Commission des forêts d'Afrique centrale

¹ Différents termes sont utilisés dans le monde pour désigner la FS, notamment la foresterie communautaire (community-based forestry) dans de nombreux États africains, tandis qu'au niveau de l'ASEAN le terme « foresterie sociale » est couramment employé, bien que de nombreux États membres utilisent d'autres termes, dont la foresterie communautaire et la gestion forestière communautaire. En outre, la FS peut prendre de nombreuses formes, y compris au sein d'un même pays, les droits des titulaires fonciers variant selon ses objectifs.

(COMIFAC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), en s'appuyant sur des initiatives telles que l'initiative CEDEAO-FAO, soutenue par la SIDA, « [Transformation mondiale des forêts pour les populations et le climat](#) », pour promouvoir la FS parmi les États membres. Un appui supplémentaire est fourni, grâce au financement de la DDC, dans le cadre du partenariat entre l'ONU-REDD et le Forum Forestier Africain (AFF), afin de renforcer notamment l'intégration de la gestion durable des forêts. Malgré les progrès accomplis, des défis persistent, en particulier pour aider les titulaires de droits fonciers de FS à développer des moyens de subsistance durables et à suivre les résultats.

En **Asie du Sud-Est**, l'ONU-REDD, à travers des portefeuilles plus larges, a contribué à renforcer les capacités des communautés locales en matière de gestion forestière et à intégrer la FS dans les politiques nationales, les stratégies REDD+ ou les CDN, en aidant par exemple le Cambodge, l'Indonésie et la RDP lao à consolider les droits fonciers communautaires, à améliorer la surveillance des forêts et à accéder au financement climatique. Cela s'est fait à travers des partenariats avec les organes de l'ASEAN, les États membres de l'ASEAN (AMS) et des acteurs non étatiques, ainsi qu'en dirigeant l'initiative « [Atténuation du changement climatique par des actions de foresterie sociale dans les pays de l'ASEAN](#) » (en abrégé, Initiative FS de l'ASEAN). L'ONU-REDD a promu une prise de décision inclusive et l'accès au financement, dispensé aux communautés tributaires des forêts les capacités de bénéficier des mécanismes de financement climatique et autres pour des moyens de subsistance durables, créé un modèle holistique, durable et reproductible pour le développement commercial, le financement et le renforcement des capacités des entreprises de foresterie sociale (EFS), posé les bases d'une mise en œuvre concertée des solutions fondées sur la nature (SfN) et des approches écosystémiques (EbA) forestières dans l'ASEAN, à la suite de l'élaboration des lignes directrices et de la boîte à outils de l'ASEAN sur les SfN et l'EbA dans le secteur forestier, et amélioré les données probantes à l'appui du financement climatique pour la FS.

L'ONU-REDD mobilisera un large éventail d'acteurs nationaux et régionaux, notamment des institutions gouvernementales, des organisations de la société civile, des organisations de peuples autochtones et de communautés locales, ainsi que des partenaires académiques et techniques, en fonction de leurs avantages comparatifs et de leurs relations existantes dans les pays. Les modalités d'engagement seront définies ensemble avec les partenaires pendant les phases de lancement et de mise en œuvre², garantissant l'appropriation nationale, le renforcement des capacités locales et des résultats durables et adaptés au contexte au-delà de la durée de l'Initiative.

Objectif et réalisations

L'objectif général est d'intensifier la mise en œuvre et les impacts de la foresterie sociale, par le renforcement des capacités de gestion forestière, l'accroissement des investissements dans la FS et de l'accès aux marchés et au financement climatique, et l'appui à son intégration dans les actions nationales, régionales et mondiales en faveur du climat, des moyens de subsistance et de la nature.

Le travail, sur une période de cinq ans (2026-2030), comporte **trois réalisations complémentaires avec les composantes correspondantes**, couvrant l'Asie du Sud-Est, l'Afrique, ainsi que les connaissances mondiales et le partage interrégional :

- A. **ASEAN** : Renforcement des capacités et de la base de données probantes pour obtenir un impact à grande échelle de la foresterie sociale dans l'ASEAN, en cohérence avec les principes des solutions fondées sur la nature, en soutenant l'accès aux marchés et au financement ainsi qu'une intégration informée et une mise en œuvre effective dans les actions pour le climat, des moyens de subsistance équitables et la nature.
- B. **Afrique** : Renforcement des capacités en foresterie sociale en Afrique, en s'appuyant sur

² Cela comprend un processus de consultation avec divers organes de l'ASEAN et les partenaires concernés, débutant au premier trimestre 2026 et devant, espérons-le, aboutir au troisième trimestre 2026 à l'approbation de la poursuite des travaux de l'Initiative en Asie du Sud-Est par les hauts responsables de l'ASEAN chargés des forêts lors de leur réunion annuelle.

l'expérience acquise dans la région et en mobilisant les enseignements et mécanismes mondiaux et régionaux, en soutenant l'accès au financement et une intégration informée dans les actions pour le climat, l'amélioration équitable des moyens de subsistance et la nature dans des pays pivots sélectionnés, afin d'éclairer le travail régional sur la FS.

- C. Accélération de l'adoption de la foresterie sociale dans les politiques et les marchés afin d'amplifier et de pérenniser les impacts en matière de biodiversité, de climat et de moyens de subsistance équitables.

Les produits des deux régions (composantes A et B) sont globalement similaires, bien que d'une profondeur différente, et portent sur **le système de suivi et le renforcement des capacités (produit 1), l'appui aux impacts à travers l'accès aux marchés et au financement (2), et un appui éclairé aux politiques (3)**. La nature interconnectée des produits se reflète dans leurs activités, par exemple dans l'ASEAN, où le renforcement des systèmes fondamentaux, dans le cadre de la FS de l'ASEAN, soutient une mise en œuvre effective grâce à un meilleur accès au financement et à une élaboration éclairée des politiques.

L'action climatique comprend l'atténuation et l'adaptation, avec un accent sur les CDN ainsi que sur d'autres initiatives connexes. L'action en faveur de la nature porte sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et sa traduction au niveau national, y compris les SPANB. L'ensemble du dispositif devrait également générer et renforcer des impacts positifs directs et indirects sur les moyens de subsistance, notamment à travers des projets pilotes de SfN, le développement d'entreprises de FS et le renforcement de l'environnement favorable afin de faciliter une meilleure protection des forêts.

L'initiative est **sensible au genre** et inclusive des **peuples autochtones et des communautés locales** (PACL) dans son approche des moyens de subsistance équitables, en reconnaissant que les femmes, les hommes et les jeunes ont des rôles, des besoins et des opportunités différents en matière de forêts et d'utilisation des terres. Les moyens de subsistance équitables englobent un accès juste aux ressources, à la prise de décision, aux capacités, aux bénéfices, aux marchés et au financement, y compris le financement pour le climat et la nature, ainsi que des garanties pour tous. L'accent sera mis, par exemple, sur le leadership et l'autonomisation économique des femmes dans les chaînes de valeur de la FS et les entreprises de SfN, ainsi que sur les droits, les savoirs et la participation effective des PACL.

Le travail dans les deux régions reflète des points de départ et des priorités différents. Par exemple, l'Initiative FS de l'ASEAN a créé des fondations solides et identifié diverses priorités pour une mise à l'échelle accrue. Le travail en Afrique se concentrera sur la consolidation des efforts existants de foresterie communautaire (FC), ainsi que sur la production et la diffusion des enseignements tirés et des bonnes pratiques en matière de FS et de gestion de l'utilisation des terres dans la région, afin de soutenir les échanges de connaissances et d'expériences sur la FC. Le travail en Afrique reproduira et adaptera également les enseignements et les connaissances issus de l'Initiative FS de l'ASEAN, tels que le SFMS, et les reliera, par exemple, à l'élaboration et à la communication des CDN, ainsi qu'au développement des EFS. Les connaissances mondiales et le partage interrégional (composante C) viseront à faciliter le partage des connaissances au sein de l'Afrique et de l'ASEAN et entre les deux régions.

Le travail comprendra des pays pôles dans les deux régions. Dans l'ASEAN, l'accent continuera d'être mis sur le Cambodge, l'Indonésie et la RDP lao, ainsi que sur le travail au niveau régional. En Afrique, le Kenya et la Zambie seront les pays pôles, avec une collaboration avec l'AFF et/ou le COMESA afin d'étendre les impacts.

La poursuite de l'engagement de la DDC serait stratégique : elle soutiendrait la mise à l'échelle des impacts du travail dans l'ASEAN et le renforcement de nombreux fondamentaux de la FS en Afrique, notamment grâce au transfert de bonnes pratiques et de modèles économiques de FS entre l'ASEAN et l'Afrique, en favorisant la coopération Sud-Sud et l'innovation. Elle contribuerait également à

mobiliser des financements climatiques indispensables et à engager le secteur privé dans des chaînes d'approvisionnement durables, en répondant aux besoins d'atténuation et d'adaptation ainsi que de protection de la nature. En outre, la participation de la Suisse renforcerait son leadership mondial en matière de développement durable, s'alignerait sur ses priorités de coopération internationale et contribuerait à la réalisation des grands engagements internationaux en matière de climat et de biodiversité.

Modalités de mise en œuvre

Le Programme ONU-REDD sera mis en œuvre dans le cadre d'une structure conjointe de gouvernance et de gestion garantissant une exécution coordonnée, une supervision stratégique et une efficacité opérationnelle à tous les niveaux. S'appuyant sur les forces collaboratives des agences des Nations Unies participantes, le modèle de gouvernance met l'accent sur la responsabilité partagée, la transparence et la capacité de réponse à l'évolution des besoins.

Dans le cadre de cette gouvernance conjointe, les responsabilités de mise en œuvre seront réparties en fonction des avantages comparatifs, des mandats et de la présence des agences ONU-REDD dans les pays et les paysages. La FAO assurera la coordination des composantes A et B, compte tenu de son leadership de longue date en matière de foresterie sociale, de gestion durable des forêts et de systèmes nationaux de surveillance des forêts, ainsi que de sa forte présence dans les pays cibles de l'ASEAN et les pays pivots africains. Dans le cadre de la composante A, la FAO apportera également un appui technique et de coordination aux organes sectoriels de l'ASEAN, notamment l'AWG-SF et l'AWG-FCC, en soutenant la mise en œuvre des plans d'action régionaux, des lignes directrices et des cadres de suivi, ainsi que les activités des AWG (par exemple la mise en œuvre de leurs plans d'action 2026-2030). Le PNUE coordonnera la composante C, en s'appuyant sur son avantage comparatif en matière de gestion des connaissances, de cohérence des politiques et de plaidoyer mondial, y compris la synthèse et la traduction des données probantes en orientations pertinentes pour les politiques et les investissements. Fort de son expérience significative, le PNUE coordonnera le travail sur les PME et le développement des EFS, en étroite articulation avec les activités connexes de la FAO et du PNUD. Le PNUD contribuera aux composantes A, B et C, en mobilisant son expertise en matière de gouvernance, d'intégration des politiques climatiques, de financement inclusif et innovant, et de mécanismes d'exécution au niveau communautaire, y compris des approches fondées sur des subventions pour les peuples autochtones et les communautés locales. La coordination entre les agences sera assurée par les structures de gestion établies de l'ONU-REDD, permettant une exécution intégrée, un apprentissage conjoint et une mise en œuvre adaptative au sein des régions et entre elles, en tenant compte des diverses possibilités de synergies avec d'autres initiatives ONU-REDD.

Pour la contribution de la DDC, la mise en œuvre passera par le fonds commun de l'ONU-REDD et sera alignée sur le cadre de résultats du Programme. Plus précisément, l'appui de la DDC contribuera au produit 4.3 : solutions autochtones et locales développées et soutenues, qui renforce les droits fonciers, promeut la foresterie sociale et soutient les approches communautaires de gestion durable des forêts.

Ce dispositif intègre l'appui de la DDC dans la stratégie plus large de l'ONU-REDD, tout en garantissant une contribution claire à la mise à l'échelle de la foresterie sociale et des solutions communautaires.

Partenariats

Les partenariats seront au cœur du travail, avec un accent sur les organes régionaux et les agences gouvernementales nationales en tant que partenaires de mise en œuvre clés. Les arrangements avec les principaux partenaires de mise en œuvre régionaux et internationaux seront précisés pendant la phase de lancement, sur la base d'une sélection fondée sur les compétences. Les sections décrivant les composantes A, B et C fournissent plus de détails sur les partenariats spécifiques. Une collaboration supplémentaire associera des acteurs non étatiques aux niveaux national et régional.

L'accent sera mis sur des méthodes participatives afin de garantir l'adhésion et l'accès aux données, à l'appui d'une prise de décision et d'une élaboration des politiques informées.

Budget 2026-2030

L'appui contribuera à la réalisation 4 du cadre de résultats ONU-REDD 2026-2030 (renforcer les actions contre les facteurs de déforestation). Le budget indicatif total pour les cinq années est estimé à 6,249,375 USD, sur la base des taux de change de la Trésorerie des Nations Unies au moment de la signature de l'accord administratif type pour la contribution de 5 millions de CHF, selon la ventilation suivante par catégories harmonisées du GNUDS. Étant donné que le montant en USD reçu peut varier en raison des fluctuations des taux de change, les transferts aux organisations participantes des Nations Unies seront ajustés proportionnellement sur la base des fonds reçus en USD, conformément aux ratios d'allocation approuvés par le Conseil exécutif.

Tableau 1. Budget total (en USD)

COMPONENT	ASEAN			AFRICA			CROSS REGIONAL			Total
	FAO	UNDP	UNEP	FAO	UNDP	UNEP	FAO	UNDP	UNEP	
UNDG Harmonised Categories										
Staff and other personnel costs	1,027,631.88	112,500.00	225,000.00	776,011.01	103,125.00	231,250.00	85,180.00	0.00	158,422.50	2,719,120.38
Travel	62,763.75	0.00	27,500.00	27,895.00	0.00	143,750.00	6,973.96	0.00	125,000.00	393,882.71
Equipment, Vehicle & Furniture	5,977.50	0.00	10,000.00	5,977.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	21,955.00
Transfers & Grants to counterparts	882,428.44	150,000.00	691,926.64	189,287.50	108,281.25	393,750.00	0.00	0.00	175,000.00	2,590,673.83
Supplies, Commodities, Materials	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Gen Operating & Other direct costs	0.00	0.00	0.00	0.00	31,709.10	12,869.26	0.00	0.00	12,500.00	57,078.36
Subtotal Direct Costs	1,978,801.56	262,500.00	954,426.64	999,171.01	243,115.35	781,619.26	92,153.96	0.00	470,922.50	5,782,710.28
Indirect Support Costs (7%)	138,516.11	18,375.00	66,809.86	69,941.97	17,018.07	54,713.35	6,450.78	0.00	32,964.58	404,789.72
Sub Total Programmable	2,117,317.67	280,875.00	1,021,236.50	1,069,112.98	260,133.42	836,332.61	98,604.74	0.00	503,887.08	6,187,500.00
AA Fee %										61,875.00
Grand Total	2,117,317.67	280,875.00	1,021,236.50	1,069,112.98	260,133.42	836,332.61	98,604.74	0.00	503,887.08	6,249,375.00

Note : 2026 étant une année de transition pour l'ONU-REDD, la contribution 2026 sera rattachée au projet MPTF 2021-2025 « Réalisation 1 : solutions forestières concrétisées » (ID de projet : 00125683)

Tableau 2. Aperçu par année du budget programmable (en USD)

COMPONENT/ YEAR	2026	2027	2028	2029	2030	Total
ASEAN	679,925.71	955,881.81	909,981.49	613,872.16	259,768.01	3,419,429.17
AFRICA	447,096.32	615,914.23	509,007.67	405,300.89	188,259.91	2,165,579.01
Cross Regional	108,261.76	136,993.61	133,261.76	118,096.79	105,877.91	602,491.82
Grand Total	1,235,283.78	1,708,789.65	1,552,250.91	1,137,269.83	553,905.82	6,187,500.00